

Office Malien de l'Habitat : Les bons points de Sékou Demba

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 17 JUIN 2022

1120

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



622^{ème} édition du Sanké Mo

Le PM lance les festivités à San



Coopération à l'export : APEX-Mali et ALGEX signent un mémorandum d'entente



L'AJCM encourage les meilleures productions journalistiques : Maffenin Diarra primée



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

16 Juin
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

577

Nouveaux cas confirmés

01

Nouveaux guéris

10

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

03 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
03 cas graves en soins intensifs
86 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 135

Guéris

30 312

Décès

736

dont 11 font l'objet
d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.18



P.28



/ Une /

622ème édition du Sanké Mo : Le PM lance les festivités à San

P.5

/ Brèves /

Politique post-carcérale des ex-détenus : Think Peace et la DNAPES élaborent un plan d'action 2022-2026

P.13

Campagne agricole 2022-2023 : Le ministre de tutelle rencontre les acteurs à Sikasso
RGPH5 : 26 327 agents recenseurs déployés sur le terrain

P.13

P.14

Assainir la Ville des trois Caïmans : Le ministre Koné sollicite l'accompagnement de la Mairie Centrale

P.14

Signature d'un mémorandum d'entente : Le Mali et la Russie diversifient leurs relations bilatérales

P.15

/ Actualité /

Prétendre détenir "60% de la valeur ajoutée d'une mine dont on ne détient que 10% du capital" : Le ministre Iamine Seydou Traoré est sans doute un sorcier

P.18

MINUSMA : Les femmes d'Amachach prêtes à améliorer les conditions de vie de leur village

P.20

Lutte contre l'esclavage : Le ministre de la Justice mène une guerre sans merci

P.21

Coopération à l'export : APEX-Mali et ALGEX signent un mémorandum d'entente

P.22

L'AJCM encourage les meilleures productions journalistiques : Maffenin Diarra primée

P.23

Office Malien de l'Habitat : Les bons points de Sékou Demba

P.25

/ Politique /

L'argent-roi dans les élections : La bataille oubliée du projet de loi électorale (suite et fin)

P.28

Situation politico-sécuritaire du Mali : La MODELE-MALI s'inquiète de l'isolement du pays la situation à la loupe de la veille citoyenne

P.29

/ Culture & société /

Top live, une nouvelle visibilité pour les artistes, musiciens et instrumentistes :

Retrouvez chaque mois Manken sur ORTM 1 pendant 90 minutes en 100% live

P.31

/ International /

Menaces de sanction de la CEDEAO, Dalein, CRIEF (RG) : Les vérités du Dr Zotomou au CNRD

P.32

Groupe consultatif PND 2021-2025 (RCI) : 15 706 milliards de FCFA d'engagements obtenus sur un objectif de 9 335 milliards de FCFA

P.33

« Tout ce que nous consommons vient de nos parcelles » : Au Sénégal, l'agroécologie au service de l'indépendance des femmes

P.34

/ Sport /

Football : Ces Aigles qui pourront changer de club cet été

P.36

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23


• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



622^{ème} édition du Sanké Mo

Le PM lance les festivités à San

Le Sanké Mo ou la pêche collective de San est une tradition solidement ancrée et observée à San depuis plusieurs siècles. C'est un élément essentiel du patrimoine culturel national. Or la valorisation de nos cultures fait partie des priorités du gouvernement de Transition. C'est dans ce cadre que le Premier ministre, le Dr Choguel Kokalla Maïga a lancé, le jeudi 16 juin 2022, la 622^{ème} édition du Sanké Mo.

La pêche collective de San (Sanké Mo) est un rendez inédit qu'aucun natif de la région de San ne veut se faire raconter. L'éclat de la 622^{ème} édition a été rehaussé par la présence du Chef du gouvernement. Le leitmotiv de cette édition est de redonner vie au Sanké Mo. Le chef de village de San, Alpha Seini Traoré, a eu l'honneur et le privilège de souhaiter la bienvenue à Dr Choguel Kokalla Maïga. Conscient des défis que doit relever le Mali, il a demandé aux 432 chefs de village et

à toute population des 25 communes de San de prier non seulement pour la réussite de la transition mais aussi pour une bonne pluviométrie. Il a également laissé entendre que la population se reconnaît en la transition. Visiblement satisfait de cette immersion dans la culture du pays bobo, Dr Choguel Kokalla Maïga, a soutenu que son déplacement dans la région de San, n'est pas un déplacement anodin. « **Le Président de Transition, fils de la région de San, le Colonel Assimi**

Goïta, a dit dans une de ses dernières interventions qu'aucune construction durable et stable de l'Etat ne peut se faire sans s'appuyer sur notre culture, sur nos traditions, sur nos valeurs de civilisations. Ça veut dire que le Président de la Transition et le gouvernement mettent la culture au centre de la refondation de l'Etat, le Mali kura. En effet, il y a 622 ans en 1400 que les populations autochtones que la région, ont commencé à célébrer

ce qui rentre demain dans notre histoire comme le Sanké Mo », a-t-il indiqué.

Aux dires de Dr Choguel Kokalla Maïga, le Sanké Mo aujourd'hui est inscrit par décret depuis 2011 dans le patrimoine culturel de l'Etat malien. Le Sanké Mo est inscrit depuis 2009 au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Le Sanké Mo est aujourd'hui une propriété de tous les maliens, une propriété du monde entier. Nous devons dire merci aux populations de San. **« Je voudrais dire que le gouvernement de Transition sous la haute conduite du président Assimi Goïta n'a d'autre ambition que de restaurer la dignité, l'honneur, l'indépendance, la souveraineté de l'Etat malien. Il n'a pas d'autres objectifs. Nous voulons qu'à la fin de cette transition tout malienne, de quelque bord qu'il soit, de quelque région qu'il soit, puisse dire en âme et conscience, ces hommes ont écrit avec nous, avec notre soutien une des pages les plus glorieuses de notre histoire. C'est ça notre dédicace. C'est pourquoi tous les événements culturels importants sont d'une grande importance pour l'Etat malien. Parce qu'après tout, les routes peuvent vieillir, mais ce qui reste est la culture. C'est la culture qui fait un peuple. Et les populations de San peuvent être fiers de ce qu'elles ont donné et de ce qu'elles donnent au peuple malien »,** a-t-il dit.

Le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a saisi l'occasion pour annoncer que



San a son antenne régionale de l'ORTM. Ensuite, il dira aussi de d'ici la fin de la Transition beaucoup d'autres régions auront leur antenne régionale de la chaîne nationale. Avant de lancer officiellement la 622ème édition du Sanké Mo, le premier ministre a de-

mandé aux légitimités traditionnelles et à la population de la région de San de prier à l'occasion du Sanké Mo pour une année pluvieuse avec des bonnes récoltes.

■ Ibrahim Sanogo



■ Choguel Kokalla Maiga



En partance pour la ville de SAN, nous avons observé un arrêt auprès des agents en poste au PEAGE de la ville. Cet arrêt est notre façon de leur apporter le soutien de l'Etat et aussi d'avoir une pensée pour tous ces agents des postes de PEAGE qui mettent leur vie en péril pour que chacun s'acquitte de son devoir sur nos routes.



■ Financial Afrik



La Banque africaine de développement (BAD) débourse un montant de 6,56 milliards de FCFA (environ 10 millions d'euros) pour entrer au capital de la Compagnie commune de réassurance des États membres de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (CICA-RE), ainsi que le conseil d'administration de la société d'assurance et de réassurance basée à Lomé (Togo).



De notre Envoyée spéciale au Caire, Amadjiguène Ndoye
La deuxième journée des 29e assemblées annuelles de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a été marquée par la présence du président égyptien Abdel Fattah al-Sissi qui a présidé les échanges autour de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf)



■ Maliweb Infos



A Banamba, des enseignants des écoles de M'piabougou et Tiérola ont été chassés par des hommes armés



■ Lecture/Échange



Hmi Hachemi
J'ai été abandonnée par ma mère à l'âge de sept mois (7 mois) chez mon père.
J'ai été récupéré par la nouvelle femme de mon père (MAMAN SYLVIE) . J'ai subi toutes sortes de mauvais traitements.
Parfois, j'avais faim pendant des jours. Un matin le fils de notre voisin m'a surpris en train de manger les restes de nourriture du chien, c'était un peu de viande et du couscous, il en a informé sa mère qui plus tard dans la soirée m'a invitée chez elle et m'a demandé si ce que son fils disait était vrai. J'étais tellement terrifiée que je l'ai suppliée de ne pas le dire à ma MAMAN SYLVIE, car elle me tuerait si elle savait que j'avais mangé les restes du chien au lieu de les jeter. La femme a pleuré et a promis de me donner à manger tous les jours à l'insu de MAMAN SYLVIE, promesse qu'elle a tenue jusqu'à notre départ du complexe. Comme si ma faim ne suffisait pas, un jour MAMAN SYLVIE m'a chicotté jusqu'à ce que je m'évanouisse. Malgré tout ce qu'elle faisait, mon père lui continuait de payer mes

études, chose qu'il faisait bien parce que seul à l'école je me sentais libre et épanoui. J'étais aimé et favorisé par Dieu et les gens.

Alors, je me suis concentré sur ce qui me libérait d'elle.

Me voilà aujourd'hui, AVOCATE INTERNATIONAL. J'ai parfaitement le droit d'en vouloir à MAMAN SYLVIE, mais bien au contraire j'ai toujours été la pour elle, parce que je me dis se sont ses caprices qui m'ont forger.

MON CONSEIL...

Malgré votre souffrance, n'en voulez a personne. Concentré vous sur votre objectif et la vie vous donnera raison.

Que la faveur et l'amour de DIEU soit avec vous.

(Orphelins d'Afrique)



■ Bacary Camara



Petit cours d'histoire au Ministre Abdoulaye Diop

Kurukanfuga est une contre-vérité historique. Le nom "Mali" n'existait pas encore en ce temps là.

Mais ce que le ministre Abdoulaye Diop ne sait pas, c'est que Kurukanfuga est une grossière affabulation historique. Beaucoup de gens se souviennent de cette mémorable cérémonie tenue sur le site ATT avait remis un sabre à IBK et quelques années plus-tard, tous les deux ont inexplicablement perdu leur pouvoir presque dans les mêmes conditions. Ils ont tous les deux menti aux ancêtres, car en réalité l'empereur Soundiata Keita n'a jamais été à Kangaba, ce village fondé à l'origine par un Camara et un Traoré venus de Siby. Les Keita qui assument la chefferie pour des raisons propres à la société malinké sont venus plus-tard. L'ancêtre de la case sacrée de Kangaba se trouve à Kiniero un village situé dans les monts mandingues. Les griots de Kela ont caché plusieurs pans de l'histoire du Mandé pour faire plaisir à leur jatigui c'est à dire les Keita de Kangaba Pour la grande histoire recueillie auprès des grands traditionalistes du Mandé et de quelques chantres initiés de la confrérie des chasseurs, Soundiata Keita est né à Dakadialan,. C'est dans cette agglomé-

ration dont les ruines existent toujours entre trois collines que son corps y repose après y avoir exercé son autorité sur le Mandé et sur une grande partie du pays des noirs. Pour plus de précision, ce site est situé entre les villages de Niengué-coura et celui de Sokondiala (à une soixantaine de kms de Bamako) un petit village fondé à l'origine par Fakoly connu également sous le nom de Mandé-Fakoly. Après sa célèbre victoire sur Soumaoro, le futur empereur du Mandé s'est retiré à Dakadialan de l'autre coté du fleuve à cinq kilomètres environ de Krina ou les griots sont sinon les plus grands, du moins les plus anciens et les plus craints des griots du Mandé.

Les griots de Kela ont-ils volontairement caché le nom de Dakandjalandan dans leurs récits de l'épopée, afin de faire la belle part au site de Kurukanfuga situé dans un faubourg proche de Kangaba, alors placé sous le joug des Keita qui n'ont pourtant aucune filiation biologique encore moins historique avec Soundiata.

En réalité, selon un célèbre traditionaliste de la région, Kurukanfuga cache une réalité plus tragique, celle de la douloureuse bataille de Kinieroba ou pour parler plus clairement du massacre de Kinieroba ou plus de trois cents (300) hommes et femmes furent tués et leurs corps jetés dans le Joliba, parce que ce village a soutenu la colonisation française contre les troupes de Samory. Les deux pierres placées cote à cote sur le site de Kurukanfuga ont servi de lieu de rencontre entre Samory et le chef de village de Kangaba Mambi Keita dit Kaba Mambi.. A cause du caractère épouvantable d'un tel massacre, le sujet est devenu aujourd'hui tabou de peur de faire réveiller les vieux démons de la désunion entre deux populations unis par des liens séculaires de fraternité et de voisinage.

B.CAMARA, journaliste, chercheur en Anthropologie politique et sociale



Amb. Abdoulaye Diop

@AbdoulayeDiop8

Erratum: Dans mon intervention devant le Conseil de Sécurité, j'ai indiqué par erreur que la Charte de Kurukanfuga datait de 1325. En réalité, elle a été solennellement proclamée en 1236 le jour de l'intronisation de Soundjata Keïta comme Empereur du Mali. Sincères excuses.

12:47 · 16 juin 22 · Twitter for iPhone

■ Mali Actu



C'est un changement de taille auquel va devoir s'habituer la population russe. Les 850 anciens

restaurants en Russie du groupe McDonald's, qui avait annoncé son départ après plus de 30 ans de présence, en réaction au conflit en Ukraine, ont été repris et rebaptisés « Vkousno i tochka » (Délicieux. Point) par leur nouveau propriétaire russe, Alexandre Govor.

C'est le buzz du moment au Maroc. Mercredi, le site Hesperess révélait deux informations surprenantes sur le sélectionneur des Lions de l'Atlas, Vahid Halilhodzic. La première, c'est que le président de la Fédération marocaine de football (FRMF),



■ Renouveau FM/TV



Image du jour : Le premier Ministre en partance pour San, s'est arrêté pour payer le ticket du péage.



■ Malick Konate



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'élimination du travail des enfants et pour une atténuation des risques dans l'activité minière artisanale et à petite échelle, Solidaridad West Africa en collaboration

avec OIT a organisé un atelier sur l'engagement du secteur privé dans le but d'exposer le code craft aux principales parties prenantes.



■ Actu Burkina



L'ancien sélectionneur des Etalons du Burkina Faso, Kamou Malo sera désormais le patron de l'encadrement technique de l'AS Douanes. L'AS Douanes, club vainqueur de la Coupe du Faso 2022 sur sa page Facebook, a annoncé l'arrivée de Kamou Malo ce jeudi 16 juin 2022 en remplacement de l'Ivoirien Yaya Koné. Kamou Malo va retrouver la scène continentale puisque l'AS Douanes va représenter le Burkina Faso en Coupe de la Confédération....



■ Abdoul MBAYE

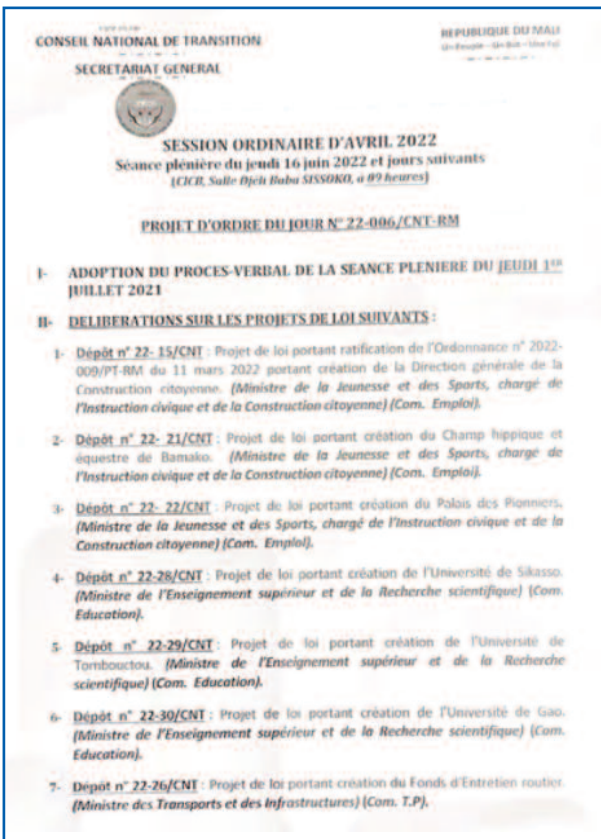


C'est une erreur de croire que l'histoire ne se répète pas. Situation économique difficile après le Covid et injustice ont créé les émeutes de mars 2021. La situation économique s'est aggravée, l'injustice atteint son paroxysme. La déflagration 2022 aura lieu par mal gouvernance

■ Assane Sidibe



CNT info : 10 projets de loi phares au programme, notamment celui sur la nouvelle loi électorale qui a fera objet de beaucoup d'amendements profonds j'en suis sûr, passera demain vendredi 17.
Honorable Assane SIDIBÉ



■ Vive Les Aigles du Mali



Yves Bissouma rejoint Tottenham !
Après Brighton, l'international Malien va découvrir son deuxième club en Premier League.

Le montant du transfert s'élève à 29 millions d'euros plus les suppléments. Comme révélé par plusieurs médias Britanniques, le milieu de terrain est lié aux Spurs durant 5 ans. L'ancien joueur de Lille, sort de 4 saisons abouties chez les Seagulls avec 124 matchs disputés.



■ Amb. Abdoulaye Diop



Erratum: Dans mon intervention devant le Conseil de Sécurité, j'ai indiqué par erreur que la Charte de Kurukanfuga datait de 1325. En réalité, elle a été solennellement proclamée en 1236 le jour de l'intronisation de Soundjata Keïta comme Empereur du Mali. Sincères excuses.

■ Housseine Ag Issa



#Sahel #Mali #Bamako Le chef d'état-major général des armées maliennes, informe le #G5Sahel du retrait de ses soldats de la force conjointe et les personnels maliens servant dans la force seront renvoyés dans leur pays dans un délai déterminé.

■ Maître Mamadou Ismaïla Konaté



L'AUPC OHADA est un Acte uniforme technique et difficile d'appréhension. Pourtant, convenablement mis en œuvre, il répond mieux aux craintes du créancier dont la banque, face aux difficultés des débiteurs, qu'ils soient entreprises ou commençants.



Vents du Sahel



#Mali | #Barkhane a transféré la base de #Ménaka aux #FAMa « en bon ordre, en sécurité et en toute transparence » a souligné l'état-major. #Barkhane continue sa lutte contre le terrorisme dans la bande sahélo-saharienne avec



SimNasr



#Niger selon sources, une frappe @BAR-KHANE_OP contre un groupement de jihadistes itinérants à la frontière avec le #BurkinaFaso vers #Boulli le 14.06, probablement le groupe responsable de l'attaque de Waraou le jour même au petit matin contre un détachement de la gendarmerie

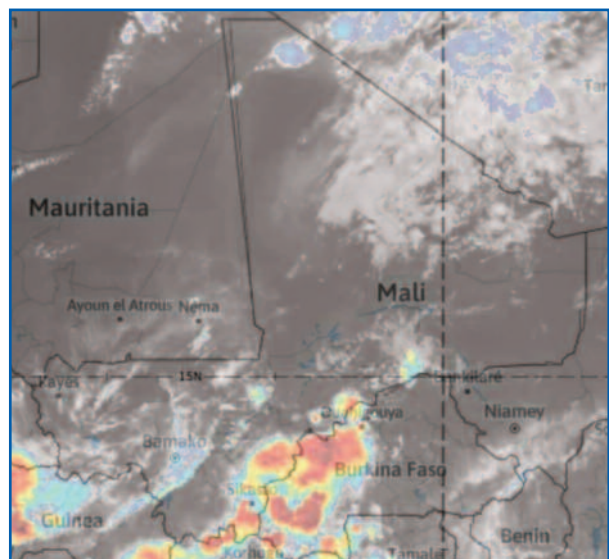


Gouvernement du Mali



Alerte #Météo
Jeudi 16 juin 2022

Des orages accompagnés de pluie sont en cours dans les régions de Bougouni et Sikasso. Ces orages intéresseront ce jeudi en fin d'après-midi le District de Bamako et les régions de Dioila, Koutiala, Koulikoro, San, Ségou, Mopti, Bandiagara, Kita, Nara, Nioro et Kayes. N.B. : Il faut noter que ces orages seront accompagnés de vents forts et des quantités de pluies importantes sont attendues par endroit. Cellule Communication du Ministère des Transports et des Infrastructures/Agence Mali-Météo !





Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

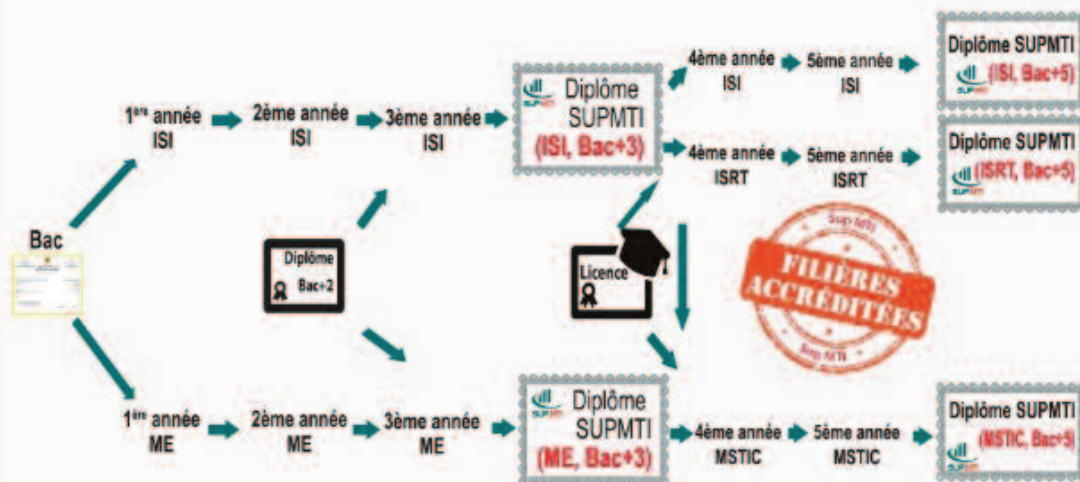
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



Maroc



Côte d'Ivoire



Sénégal



Congo Brazzaville



Togo



Gabon



Niger

SUP MTI BENI MELLAL

Contacter au Mali

Boulevard Hassan II,
 Quartier Al Adarissa
 (au-dessus du café voltaire)
 (+212) 612 993 056
 (+212) 5 23 42 22 33/34
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma
 @supmtibm
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10
 +223 698883 05/82017575
 mdoumbia1@yahoo.fr

Politique post-carcérale des ex-détenus : Think Peace et la DNAPES élaborent un plan d'action 2022-2026



L'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Bèye a abrité, le jeudi dernier, un atelier de validation de la Politique Nationale de suivi post carcéral des ex-détenus et de son plan d'action 2022-2026. Cet atelier, financé par le Fonds d'Appui aux Moteurs du Changement (FAMOC) de l'Ambassade du Danemark, est organisé par Think Peace, en collaboration avec la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée (DNAPES).

Ayant pour objectif de recueillir et intégrer les observations des départements techniques et autres partenaires clés et de procéder à la présentation et à la validation du document de Politique nationale et de son plan d'action, l'atelier a enregistré la présence du représentant du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, l'Inspecteur Général, Ablaye Idrissa Maïga, du Coordinateur de Think Peace, Abdoul Kassim Fomba et du chargé de Programme du FAMOC. L'atelier s'inscrit dans la suite de plusieurs travaux préliminaires et doit prendre en compte le volet suivi post-carcéral de la réinsertion, qui reste ignoré par l'Administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée à cause d'un vide juridique. Selon le Coordinateur du programme, il s'agit de prendre les dispositions afin que les détenus soient mieux intégrés dans leur milieu, sortir des actions qui puissent améliorer les conditions des détenus. Il a indiqué qu'il y a eu des actions tests qui ont apporté leurs fruits et que c'est face à ce constat qu'il a été jugé nécessaire de mener à bien le reste des actions.

Pour le Chargé de programme du FAMOC, « Think Peace est un grand partenaire aussi bien que l'Ambassade de Danemark ». Il indiquera que l'aspect le plus important pour lui est la participation inclusive à l'élaboration de ce document. Selon lui, chacun des acteurs a son mot à dire, donc le FAMOC encourage la synergie d'actions.

Le représentant du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme a informé que ce document s'articule autour de 4 grandes parties, à savoir, le contexte général et l'état des lieux ; les référentiels et orientations ; les axes stratégiques et la stratégie de mise en œuvre et risques. Il a rappelé la vision de la Politique nationale de suivi post-carcéral à l'horizon 2021 de son département et a indiqué que celle-ci consiste à avoir une administration pénitentiaire performante et moderne qui puisse assurer pour chaque détenu un projet de vie post-carcéral, faisant de lui une personne utile à elle-même et à la société à travers des pro-

Campagne agricole 2022-2023 : Le ministre de tutelle rencontre les acteurs à Sikasso



Dans le cadre des préparatifs de la campagne agricole 2022-2023 à Sikasso, le ministre du Développement Rural, M. Modibo Keita, s'y est rendu le samedi 4 juin 2022 afin de s'entretenir avec les responsables du monde rural du Kéné-dougou.

Juste après son séjour de deux jours à Mopti le 3 et 4 juin où il a visité les réalisations du projet Inclusif, le ministre du Développement Rural M. Modibo KEÏTA, s'est rendu ce même 04 juin 2022 dans l'après-midi à Sikasso. Aussitôt accueilli par le Gouverneur de la région, il a tenu à échanger directement avec les Directeurs régionaux des services rattachés au département du Développement Rural. Un échange direct dans le cadre des préparatifs de la campagne agricole 2022. Le sujet brûlant était la disponibilité et la gestion des intrants. Le ministre KEÏTA a rassuré que l'Etat mettra tout en œuvre pour approvisionner le marché d'intrants chimiques. Le chef du département du monde rural a instruit également de faire en sorte que les intrants arrivent aux producteurs et signaler les cas de détournement. Sans ambages, le ministre du Développement Rural a invité les Directeurs régionaux à redoubler d'efforts pour une campagne agricole 2022 réussie afin de réduire la dépendance de l'extérieur.

Ajoutons que la Russie a donné des assurances par rapport l'approvisionnement en qualité et en quantité des entrants agricoles au Mali. « 500 milles tonnes seront livrées par la Russie », a déclaré le ministre de l'Economie et des Fiances, lors de sa dernière visite en Russie. Toute chose qui reconforte les propos du ministre du Développement Rural.

Ibrahim Moussa DIALLO / Source : Notre voie

grammes adaptés.

Il a indiqué que la mise en œuvre de ce programme s'inscrit sur une période de 10 ans et permettra de réduire, de façon significative, le taux de récidive, de renforcer la sécurité et l'Etat de droit, gage de stabilité et de paix sociale.

Paul Henri Fonta / Source : l'Indépendant

RGPH5 : 26 327 agents recenseurs déployés sur le terrain



Les travaux de terrain du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) ont démarré le mercredi 15 juin 2022. Durant trois semaines, 26 327 agents recenseurs, 4 504 chefs d'équipe et 866 contrôleurs TIC passeront dans les ménages sur toute l'étendue du territoire national. Le ministre de l'Économie et des Finances, M. Alousseni Sanou, a invité les Maliens à s'investir résolument afin de réussir cette mission de service public.

Dans une déclaration, le ministre de l'Économie et des Finances, M. Alousseni Sanou, a annoncé le démarrage des travaux de terrain du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) le mercredi 15 juin 2022. Pour l'occasion, le gouvernement a déployé près de 26 327 agents recenseurs, 4 504 chefs d'équipe et 866 contrôleurs TIC sur le terrain, sur toute l'étendue du territoire national. Ces agents procéderont à la collecte des informations, notamment sur les caractéristiques socioéconomiques, démographiques et culturelles de la population dans tous les ménages. Pour réussir cette opération de grande envergure, le ministre de l'Économie et des Finances a invité l'ensemble des Maliens à réserver aux agents recenseurs, en plus de l'accueil chaleureux, les informations demandées sur plusieurs aspects de la vie tels que : l'état civil, l'éducation, la santé, l'emploi, la mobilité et les caractéristiques de l'habitat. Puisque, selon lui, au-delà de la mobilisation d'importantes ressources, cette opération nécessite aussi une bonne planification des activités sur tout le territoire.

Par ailleurs, il a rassuré que le Gouvernement, à travers les différentes structures concernées, a pris les dispositions nécessaires afin de relever ce défi. « Ces équipes seront encadrées par les cadres et responsables de l'Institut national de la statistique, des autres structures du Système statistique national, des directions régionales et des services locaux de la planification, de la statistique et de l'informatique, de l'aménagement du territoire et de la population » a-t-il rappelé, tout en exhortant les agents recenseurs à se mobiliser dans la collecte et l'acheminement des données « reflétant fidèlement les réalités sociodémographiques de notre pays ».

Issa Djiguiba / Source : LE PAYS

Assainir la Ville des trois Caïmans : Le ministre Koné sollicite l'accompagnement de la Mairie Centrale



Le ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable a rendu une visite à la Mairie du District de Bamako. L'objectif de cette visite est de faire Bamako la ville coquette. C'était en présence du Maire du District de Bamako, Adama Sangaré et d'illustres personnalités.

Assainir Bamako est un objectif du gouvernement de la Transition. C'est dans cette dynamique que le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, Modibo Koné, a rendu une visite à la Mairie du District de Bamako pour demander l'accompagnement des élus locaux. « On dit dans notre jargon qu'il faut donner à César ce qui est à César. Quand on parle de la salubrité, de l'assainissement dans le District de Bamako, je pense qu'il faut d'abord taper à la porte de la Mairie du District », dira le ministre de l'Environnement. La visite du ministre à la Mairie centrale vise à échanger de vives voix avec la Mairie, mais aussi avec tous les techniciens qui relèvent de ladite mairie, afin de pouvoir assainir la Ville des trois Caïmans. « Nous voulons faire en sorte que tous les trois mois, les citoyens de Bamako puissent nettoyer devant leurs portes et faire des activités allant dans le cadre de l'assainissement », a souhaité le ministre Koné. La rencontre du ministre de l'Environnement avec les élus locaux s'inscrit aussi dans le cadre de la prévention des inondations et de la salubrité. Les deux parties ont évoqué les questions des collecteurs des caniveaux.

Quant au Maire du District de Bamako, Adama Sangaré, il a affirmé la volonté de la mairie à accompagner le gouvernement dans cette perspective. Toutefois, il appelle à un changement de comportement sans lequel, la ville de Bamako ne sera pas la ville coquette qu'on souhaite. Abordant les difficultés liées à l'assainissement du District, le maire Adama Sangaré pointe du doigt les problèmes d'évacuation, de site de transit et de décharge finale. À ses dires, une commission sera mise en place afin d'avoir un mécanisme de suivi sans lequel les déchets peuvent revenir.

Falaye Sissoko / Source : Canard Déchainé

**Signature d'un mémorandum d'entente :
Le Mali et la Russie diversifient leurs
relations bilatérales**

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale a abrité la signature d'un mémorandum d'entente sur la coopération entre le Mali et la Russie, le mardi 07 juin 2022. C'était sous la présidence du ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Abdoulaye Diop, en présence du ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou, ses collègues des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré, de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed, de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Modernisation de l'Administration, Harouna Mamadou Toureh, des Transports et des Infrastructures, Mme Dembélé Madina Sissoko et du Développement Rural, Modibo Keïta.

Le Mali et l'Association russe pour la coopération économique avec les pays africains, conduite par l'Ambassadeur de Russie au Mali, Igor Gromyko ont procédé à la signature d'un mémorandum d'entente sur la coopération entre les deux pays. Les deux diplomates, Malien et Russe, sont tous unanimes que la coopération entre les deux pays doit être hissée au niveau de celle portant sur le domaine militaire. C'est dans ce sens que le ministre de l'Énergie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré et le représentant de l'Association pour la coopération économique avec les pays africains, Andreï Albechtchenko, ont signé ledit document. En effet, le mémorandum a pour objectif d'encadrer les relations avec les entreprises russes dans les domaines des mines et de



l'énergie. Pour le ministre Diop et l'Ambassadeur Gromyko, la coopération économique et commerciale entre le Mali et la Fédération de Russie se portera sur les domaines de l'agriculture, de l'agro – alimentaire, des infrastructures et des transports, de l'énergie et des mines. C'est ainsi que les deux États prévoient les réalisations de projets de centrales hydroélectriques, de projets de centrales à gaz et de maintenance des centrales thermiques, des projets de lignes de transports électriques et l'établissement de partenariats avec les opérateurs pour l'importation de gaz butane.

S'agissant des mines et du pétrole, le protocole d'accord entend matérialiser les réalisations de l'étude interprétative du bassin de Taoudéni, des études sur l'hydrogène naturel et l'achèvement des projets de forage d'exploration des rifts de Gao et Nara.

À ceux-ci s'ajoutent la réalisation de projets visant à mettre en place la Banque nationale des données pétrolières et celle des projets miniers.

Falaye Sissoko / Source : Canard déchainé





**Institut National de Prévoyance Sociale
(INPS)**

SERVICE AMO

Contacts: 63 25 18 84 / 20 22 04 08

COMMUNIQUE

A L'INTENTION DES ASSURES AMO DE L'INPS

La Direction générale de l'INPS porte à la connaissance de tous les assurés enrôlés à l'AMO de Janvier à Mai 2022, dans les centres déconcentrés de l'INPS (Communes I, II, III, IV, V, VI et du SAMO) que les cartes biométriques AMO sont disponibles dans les agences principales des communes de Bamako et du SAMO de l'INPS.

La Direction générale de l'INPS compte sur la bonne compréhension de toutes et de tous.

Bamako le 09 Juin 2022

P/ Le Directeur général PO
Chef de service AMO-INPS



Dr Bandiougou M TRAORE



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUOI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Prétendre détenir "60% de la valeur ajoutée d'une mine dont on ne détient que 10% du capital" : Le ministre lamine Seydou Traoré est sans doute un sorcier



Création d'emplois locaux, investissements importants, assistance communautaire au profit des populations, tels sont ici les avantages promis par les responsables du projet Lithium de Goulamina dans la région de Bougouni. Mais beaucoup de Maliens redoutent que les promesses faites soient tenues, et ils en veulent pour preuve la misère au quotidien qui est celle des populations des zones de production minière, à l'image de Sadiola, de Keniéba et bien d'autres localités !

Le projet de Lithium de Goulamina, faut-il le souligner, est développé par Leo Lithium Limited, en collaboration avec Ganfeng Lithium qui possède la plus grande capacité de production

de lithium au monde. Autant d'atouts qui permettent vraiment de rêver, et de rêver grand. C'est le projet le plus important en dehors de l'Australie et qui ambitionne de se classer dans le top 5 mondial des mines de production de spodumène. Un optimisme basé sur la demande de plus en plus croissante de lithium du fait du boom des véhicules électriques dans le monde comme alternative au réchauffement climatique.

Aperçu sur les grandes et grosses promesses faites

Le projet Goulamina, avancent les autorités et les initiateurs, créera des centaines d'emplois pendant de nombreuses années et son plan est de recruter localement autant que possi-

ble. Au cours de la phase de construction de 2 ans, il est ainsi prévu un effectif d'environ 1 200 employés au total, composés de travailleurs qualifiés et non qualifiés. Lors de l'exploitation de la mine et de l'usine, il est prévu un effectif avoisinant environ 650 personnes, essentiellement composées de Maliens.

L'usine aura aussi besoin d'ingénieurs, de géologues, de chimistes, d'artisans qualifiés, de chauffeurs, d'opérateurs d'équipement, d'opérateurs d'usine, de personnel de restauration, des agents de sécurité, du personnel qualifié, et bien d'autres. La société, promet-on, mettra en place des programmes de formation afin de former et renforcer les compétences au niveau local. Cela permettra notamment un accès fa-

cile à l'emploi et autres opportunités d'entrepreneuriat. Un autre avantage majeur du projet de lithium de Goulamina, rassure-t-on, sera le développement de activités génératrices de revenus, dans la mesure où de nombreuses entreprises et entrepreneurs vont se développer pour approvisionner durablement la société en biens et services.

La construction de la mine, souligne-t-on, durera 2 ans et cela coûtera plus de 250 millions de dollars américains, plus de 160 milliards de FCFA. Environ 100 millions de dollars (60 milliards de FCFA) de cette somme seront dépensés au Mali, avec des entreprises maliennes pour le béton, la fabrication et l'installation d'équipements, la construction de bâtiments et le démarrage de la mine. Le reste sera dépensé pour acheter du matériel international non disponible au Mali et l'importer au Mali.

Pendant la phase d'exploitation, l'entreprise Leo Lithium Limited dépensera environ 150 millions de dollars (90 milliards de FCFA) au Mali chaque année, en salaires du personnel, carburant, entretien de l'usine et des équipements, paiement des entrepreneurs pour les biens et services, frais de nourriture et d'hébergement du personnel... Chaque année, selon le DG de Leo Lithium Limited, un montant important d'impôts sera payé au gouvernement malien.

Un montant estimé à environ 33 millions de dollars (20 milliards de FCFA) de redevances sera ainsi payé chaque année aux actionnaires, bien que cela dépende du prix du spodumène et que le prix varie en fonction de facteurs mondiaux. La mine va payer d'autres impôts, tels que l'impôt sur le revenu, la retenue à la source, la TVA ou encore la taxe sur le carburant. Il existe de nombreux facteurs qui influencent le montant de la taxe à payer, mais il est estimé que la mine paiera plus de 50 millions de dollars américains (30 milliards de FCFA) par an dans ces taxes, lorsque la mine sera pleinement opérationnelle et produira au taux maximum.

En termes d'assistance communautaire, on avance que le projet Lithium de Goulamina apportera également une contribution directe à la communauté locale de plusieurs manières autres que l'emploi. Après une consultation approfondie avec les communautés locales, les types d'avantages que la communauté souhaite voir du projet portent sur l'amélioration

de l'accès routier, l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, l'amélioration de la couverture téléphonique mobile, l'amélioration des services de santé et la mise à disposition de centres communautaires.

La société, rassurent ses responsables, a pour intention de sélectionner des projets communautaires qui s'intègrent au projet sur la base de besoins prédéfinis et qui offrent des avantages durables à la communauté. Il s'agit de projets qui sont réalisables à un coût minimal pour le projet et qui sont commercialement durables et viables, même après la clôture de la mine et qui sont en ligne avec les aspects de réhabilitation et de fermeture, remplissant les obligations en vertu des diverses exigences réglementaires régissant le projet et avec les plans locaux de développement communautaire.

« Nous prendrons notre temps pour sélectionner les bons projets dont la communauté a besoin et qui ont le soutien de toutes les parties prenantes, sur la base des directives du Code minier. Nous continuerons à communiquer régulièrement les plans de notre programme de soutien », rassure Simon Hay, DG de Leo Lithium Limited. Qui promet par ailleurs de procédera au paiement des compensations au profit des populations locales pour la perte de terres de cultures qui seront utilisées pour la construction des infrastructures du projet.

Le montant est d'environ 320 millions de FCFA.

« Merci pour votre soutien au projet de lithium de Goulamina et nous sommes incroyablement ravis de commencer à travailler sur un tel gisement de classe mondiale ici au Mali. Nous sommes ravis de ce que le projet apportera à la communauté locale, et à la République du Mali en général », a indiqué Simon Hay !

Des ambitions assez nobles, mais saura-t-on vraiment créer la différence en termes de création d'emplois locaux, d'investissements importants, d'assistance communautaire au profit des populations, bref en termes de développement local, avec les autres sites miniers du Mali ? La question se pose, car déjà on avance que le Mali n'a que 10% du capital de la mine, alors que le ministre Lamine Seydou Traoré parle plutôt de 20% et de plus de 60% de la valeur ajoutée de la mine au profit du Mali.

Aussi, sans être économistes, nous nous demandons bien comment un Etat qui ne détient que 10%, disons même 20% du capital d'une mine, peut prétendre en tirer 60% de sa valeur ajoutée ? Sans oublier promettre et tenir promesse en matière de production minière sont deux choses qui ne font qu'une au Mali... Sadiola, Keniéba et bien d'autres localités sont là pour le prouver... Et quand on y ajoute du diamant !!!

Flani SORA

Source : Notre voie



MINUSMA : Les femmes d'Amachach prêtes à améliorer les conditions de vie de leur village



L'association des femmes « Tedemte » (la goutte en Tamasheq) du village d'Amachach (cercle de Tessalit) a reçu, le 06 juin 2022, les clefs de leur nouveau périmètre maraîcher aménagé et équipé par la MINUSMA. Cet ouvrage leur permettra d'améliorer les conditions de vie de leurs familles et des habitants du village.

Lancé en février 2022, ce projet à effet rapide de 25 millions de francs CFA est une initiative parrainée par le contingent tchadien de la MINUSMA dans le cadre de ses actions de coopération civilo-militaires (CIMIC).

Rahmoutou DIALLO, 37 ans et mère de deux enfants, est la présidente de cette association de 26 femmes, elle explique les changements qui seront induits par ce projet. « Grâce à ce périmètre entièrement clôturé et doté d'un forage équipé d'un château de 10 m³, nous devrions pouvoir renforcer nos activités maraîchères, en vue d'améliorer sensiblement les conditions de vie des habitants du village ». Par ailleurs, « avec la formation sur les techniques de maraîchage et la gestion des activités génératrices de revenus (AGR), nous avons renforcé nos notions dans ce domaine. Depuis la création de notre association, les membres cotisent chaque mois la somme de 1 500 Francs CFA. Cette cagnotte permet aux femmes de mener des activités commerciales et de rembourser l'argent emprunté », a-t-elle développé pour illustrer la détermination et la

résilience des membres de Tedemte.

« Cette initiative est novatrice pour nous, habitants d'Amachach car, depuis sa conception, les bénéficiaires ont été mises au premier plan. Ce projet a ainsi abouti à un périmètre maraîcher pour les femmes et une borne fontaine qui donne accès à l'eau potable à tous les habitants de la localité », a confié Bouba-car Ag HASNI, l'un des résidents.

Les activités économiques de la commune de Tessalit sont principalement l'élevage et le commerce. Les populations locales y ont ajouté le maraîchage vu l'abondance des nappes phréatiques dans cette zone. Si l'élevage et le commerce sont des activités dominées par les hommes, les femmes occupent

une place non négligeable dans le secteur maraîcher.

« Les femmes qui veulent pratiquer cette activité ne bénéficient pas souvent de tout l'appui nécessaire depuis le déclenchement de la crise en 2012. La MINUSMA, à travers ses différentes composantes à Kidal, participe depuis plusieurs années aux efforts de réduction des inégalités et de relance de l'économie locale, avec un accent particulier sur l'autonomisation des femmes », a précisé Aicha Belco MAIGA, présidente de l'ONG EFFAD, qui a mis en œuvre le projet.

« Nous espérons que dans quelques semaines, ces femmes pourront produire des légumes frais afin de répondre aux besoins d'une clientèle bien présente dans le village et dans le camp abritant les Forces de défense et de sécurité maliennes et les Casques bleus », a souhaité El Hadji Ibrahima Boly DIENE, Chef du bureau régional de la MINUSMA à Kidal. « La MINUSMA priorisera les initiatives permettant aux femmes de promouvoir et de diversifier leurs sources de revenus, mais également d'avoir accès à l'eau potable en toute saison. C'est ce qui concrétise notre engagement à accompagner les populations maliennes », a-t-il souligné.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA-



Lutte contre l'esclavage : Le ministre de la Justice mène une guerre sans merci

L'ex-Sheraton a servi de cadre de plaidoyer de lutte contre l'esclavage et la criminalité fondée sur l'esclavage au Mali. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué, en présence du Coordinateur de lutte contre l'esclavage, Ibrahima Cissé et de la Présidente de l'association TEMEDT, Rhaïchatou Walet Af-tanata.



Le Projet de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage a organisé un forum national de lutte contre l'esclavage au Mali.

Initié par l'Organisation Internationale du Travail, ce forum a donné l'occasion au ministre de la Justice et des Droits, Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué, de réaffirmer sa volonté de faire de la lutte contre l'esclavage son cheval de bataille. Il a aussi salué cette belle initiative de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui, à travers le Projet de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage, financé par le Département d'État américain et mis en œuvre par le Bureau International du Travail, a réalisé une activité longtemps attendue par les acteurs intervenants dans le domaine des Droits de l'Homme au Mali.

Le ministre Kassogué estime que l'esclavage est un phénomène d'une autre époque, qu'il faut condamner avec la dernière rigueur. « Nous devons tous nous mobiliser, avec pédagogie, mais aussi avec fermeté, pour lutter efficacement contre cette pratique d'une autre époque », a déclaré le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux. Pour lui, dans la lutte contre cette pratique inhumaine, on doit imprimer une tolérance zéro afin de l'éradiquer totalement sur le territoire national. Devant les invités, le ministre réaffirme l'engagement du gouvernement de poursuivre implacablement la lutte contre le phénomène de l'esclavage par ascendance à travers le respect de l'application des instruments juridiques nationaux et internationaux. Dans cette logique, le ministre avait instruit les Procureurs Généraux près les Cours d'Ap-

pel afin d'engager des poursuites pénales contre les personnes impliquées dans les actes de torture et d'atteinte à la dignité humaine et de suivre le bon déroulement des procédures engagées à cet effet. C'est avec une réelle satisfaction, dit-il, que son département suit l'évolution de ces procédures qui pourraient déboucher sur l'organisation, dans les prochaines semaines, d'une Cour d'Assises spéciales à Kayes.

Il est important de souligner qu'en dehors de la réponse judiciaire face au phénomène, qui marque la fermeté de l'État, le rôle des légitimités traditionnelles, coutumières et religieuses est indispensable afin de gagner la bataille de la sensibilisation.

Falaye Sissoko

Source : Canard déchainé

Coopération à l'export : APEX-Mali et ALGEX signent un mémorandum d'entente



En marge de la 53ème édition de la Foire Internationale d'Alger, l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieure (ALGEX) et l'Agence de Promotion des Exportations du Mali (APEX-Mali) ont signé un Mémorandum d'Entente pour promouvoir la coopération dans l'export. Le Mémorandum d'entente a été signé par le Directeur Général d'ALGEX, M. Chiti Chafik, et son homologue malien, M. Massoudou Cissé, Directeur Général de l'Agence de Promotion des Exportations du Mali (APEX-Mali).

L'objectif recherché à travers ledit mémorandum est le développement des flux commerciaux entre les deux pays, notamment la promotion des exportations, en vue : d'améliorer les relations entre les deux parties afin de développer et renforcer la coopération dans le domaine de la promotion du commerce

entre les deux pays, de proposer de nouvelles approches et stratégies pour consolider, élargir et approfondir les domaines de la promotion du commerce et des exportations entre les deux pays, d'échanger les informations dans les domaines de l'économie et du commerce afin d'avoir une meilleure visibilité sur les opportunités d'affaires et d'exportation et d'échanger les expertises et les compétences dans le domaine de la promotion des exportations.

Ce cadre juridique permettra aussi d'encourager le partenariat et matérialiser des projets d'investissements impliquant des entreprises algériennes et maliennes. Il s'agira également d'identifier des opportunités d'affaires et d'investissement conjoints et promouvoir l'échange d'expertise technique, des bonnes pratiques, des informations ainsi que des pro-

grammes d'assistance et de formation. Il vise par ailleurs à ramener les entreprises des deux pays à développer leurs relations commerciales, de partenariat et d'investissement à travers l'échange d'informations commerciales sur les deux marchés.

La cérémonie de signature du mémorandum s'est déroulée en présence de l'Ambassadeur de la République du Mali en République Algérienne Démocratique et Populaire, Son Excellence Monsieur Mahamane Amadou Maiga. Pour rappel, l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX) a pour mission de contribuer, sous l'égide du Ministère du Commerce, au développement des exportations algériennes.

Au cœur du dispositif de soutien au commerce extérieur algérien, ALGEX est chargée d'élaborer des rapports périodiques sur le commerce extérieur, des études d'impact des accords commerciaux sur l'économie algérienne, des notes de conjoncture sur les produits de base importés par l'Algérie, ainsi que des analyse-marché, des analyses-produit et des panoramas sectoriels. Ses équipes dispensent aux entreprises algériennes des conseils et de l'information sur le dispositif public d'aide aux exportations, sur la réglementation commerciale internationale et sur les opportunités d'affaires, afin de les aider à préparer leur accès aux marchés étrangers, notamment à travers sa cellule d'écoute et d'orientation, la Maison des Exportateurs (Dar-El-Moussadder).

Pour développer la visibilité de l'offre algérienne à l'international, ALGEX contribue à la promotion des produits algériens à travers l'accompagnement des entreprises algériennes dans les foires et salons internationaux. L'Agence ALGEX propose également aux entreprises des mises en relations d'affaires et des contacts avec les importateurs étrangers pour développer leurs relations commerciales et trouver des débouchés pour leurs produits sur les marchés étrangers. Elle est chargée, enfin, d'identifier les entreprises ayant un potentiel et des capacités leurs permettant de se développer à l'international, elle les encourage à s'orienter vers les marchés étrangers et les accompagne sur leurs itinéraires à l'export.

■ Yama DIALLO

L'AJCM encourage les meilleures productions journalistiques : **Maffenin Diarra primée**

L'association des journalistes catholiques du Mali (AJCM) a procédé, le jeudi 16 juin 2022, à la remise des prix aux lauréats du projet "Production d'articles, podcasts et dessins de presse sur l'extrémisme violent". Maffenin Diarra, journaliste reporter du journal Malikilé, s'est adjugée le 2ème prix de la catégorie presse écrite pour son article : Des perspectives d'avenir pour la jeunesse : Un moyen efficace pour lutter contre l'extrémisme violent.



Le doyen de l'UFR Journalisme et Communication de l'université catholique de l'Afrique de l'ouest, unité universitaire à Bamako, Dr Zufo Alexis Dembélé, a rappelé que le récépissé de l'association des journalistes catholiques du Mali date de 1994. « **Nous sommes associés pour créer l'émulation autour du thème qui les préoccupe, non seulement au Mali mais dans la sous-région. La thématique intéresse les journalistes et les communicateurs. Je voulais encourager cette mutualisation des efforts pour contribuer au développement.**

Je remercie tous ceux qui ont participé à cet appel à candidature. J'invite les lauréats à plus de persévérance pour le bien des auditeurs et des lecteurs », a-t-il dit. Quant à Aimé Rodrigue Dembélé, responsable thématique " Médias pour la paix" du programme promotion de la paix au Sahel, il a présenté sommairement le programme PPS (promotion de la paix au Sahel) qui est un programme régional mis en œuvre au Sahel par le service chrétien international pour la paix dénommé " EIRENE"; une ONG œcuménique et de développement. Selon lui, l'objectif spéci-

fique de la thématique " Médias pour la paix" dans cette phase II du programme promotion de la paix au Sahel (PPS) est ainsi intitulé : les médias (radios), spécialisés sur des thématiques spécifiques en lien avec l'éducation à la paix, les ressources extractives, promouvoir des actions qui favorisent la paix, l'équité, la cohésion sociale et le développement local à travers un journalisme sensible au conflit. La représentante des lauréats, a indiqué que cette distinction ne représente pas un cadeau mais plutôt le fruit d'un travail abattu pour pouvoir informer les auditeurs, téléspectateurs



et lecteurs. Elle espère que cette initiative soit pérenne. A l'en croire, ce prix est une invite à la persévérance afin de mériter plus. Par ailleurs, il faut préciser que les auteurs des articles, dessins de presse et podcasts devaient répondre à une des deux questions suivantes : Quelles sont les causes de la prolifération de l'extrémisme violent au Mali et dans les pays voisins ? Que faut-il faire pour vaincre ce phénomène ? L'objectif était

de permettre à tous ceux qui ont des solutions pour vaincre l'extrémisme violent de les proposer à travers des articles, des dessins de presse et des podcasts. Ces productions devaient permettre une meilleure compréhension des causes de l'extrémisme violent au Mali et dans les pays voisins, et des différentes voies de solution possibles pour vaincre ce phénomène.

Les productions envoyées ont été recueillies

et sélectionnées par un jury nommé par la direction de l'AJCM et composé de quatre journalistes chevronnés : Levy Dougnon, Gisèle Dembélé, Jean-Marie Ntahimpera et Aimé-Rodrigue Dembélé

Les critères de sélection étaient notamment les articles bien écrits, et le développement d'un point de vue original sur le sujet. Les articles sélectionnés devaient aussi être conformes aux règles du journalisme sensible au conflit : en l'occurrence la diversité des sources, l'équilibre et la diversité des opinions, l'utilisation des mots et expressions qui ne divisent pas les Maliens mais qui plutôt vont dans le sens du vivre-ensemble et de la cohésion sociale, la recherche de solutions.

Après analyse des productions, le jury a décidé de primer cinq lauréats dans les deux catégories articles et podcasts. Le 1er prix dans la catégorie des articles a été attribuée à Yehiya Boré pour son article « Extrémisme violent : l'éducation et le développement comme outil de prévention au Mali ». Le 1er prix dans la catégorie des podcasts à Juliette Coulibaly pour son « Reportage sur l'extrémisme violent ». Le 2ème prix dans la catégorie des articles est revenu à Maffenin Diarra pour son article « Des perspectives d'avenir pour la jeunesse : Un moyen efficace pour lutter contre l'extrémisme violent ». Le 2ème prix dans la catégorie des podcasts à Dieni Albert Kalambry pour son « Reportage sur l'extrémisme violent ». Le 3ème prix dans la catégorie des articles a été remporté par Boubacar Idrissa Diarra pour son article « Lutte contre l'extrémisme violent par le dialogue : et si le Mali s'inspirait de l'expérience mauritanienne ? » Dans chaque catégorie, le 1er prix est doté de 150 000 FCFA, le 2e prix de 100 000 FCFA, et le 3e prix de 75 000 FCFA.

■ Ibrahim Sanogo

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

MIGRATION IRREGULIERE :
 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Office Malien de l'Habitat : Les bons points de Sékou Demba

Les hommes passent, les structures demeurent. Au service de l'Etat, tout se passe comme dans une course de relais, chaque responsable devant apporter sa pierre à l'édifice national et passer le témoin le moment venu avec grâce et élégance. Il faut surtout savoir respecter l'obligation de redevabilité et de reconnaissance à ses collaborateurs mais aussi à ses supérieurs hiérarchiques. C'est en tout cas ce qui ressort d'une discussion à bâtons rompus que nous avons eue avec l'ancien Directeur Général de l'Office Malien de l'Habitat, Sékou Demba, qui dresse ainsi son bilan à la tête de l'OMH.

Remerciements

La passation des charges à la direction de l'Office Malien de l'Habitat, entre le nouveau DG et le sortant, M. Sékou Demba, s'est achevée le vendredi 8 avril 2022. Après trois ans et quelques mois à la tête de l'OMH, au moment de passer le relais à son successeur, il a saisi l'occasion pour remercier les hautes autorités du pays pour la confiance placée en sa personne et leur soutien qui ont permis à l'OMH sur la période, grâce au virage stratégique opéré par la direction et l'engagement sans faille du personnel, à qui il a rendu un hommage appuyé, d'atteindre des résultats significatifs et probants malgré la grave crise que traversait cette institution.

Contexte à la prise de fonction

A la prise de fonction de M. Demba en janvier 2019, l'OMH était confronté à une crise multidimensionnelle sur fond d'endettement record à hauteur de plus de 300 milliards de FCFA, une tension aigue de trésorerie avec des répercussions sur le fonctionnement interne et sur le climat de confiance dans les relations avec les principaux partenaires, notamment bancaires qui n'honoraient plus les ordres de paiements transmis par l'office.

Vision stratégique insufflée

C'est ainsi que dès sa prise de fonction, M. Demba a adopté des mesures fortes sur la base de la nouvelle vision formulée, qui est de « Faire de l'OMH une structure moderne et efficace avec un personnel mieux impliqué, offrant des solutions pérennes de logements qui répondent mieux aux attentes des usagers

(Coût/qualité) ». Cette vision s'est articulée autour de 3 axes stratégiques : le renforcement des dispositifs organisationnels et de contrôle ; la consolidation de la situation financière ; la refonte du modèle économique et l'adaptation de l'offre de logements aux attentes des parties prenantes.

Résultats obtenus

Volet Relation avec les partenaires

Les mesures implémentées ont permis d'impulser une nouvelle dynamique dans la conduite des activités et d'engranger, dans les différents domaines, des résultats spectaculaires, notamment au titre des relations avec les partenaires. Il a réussi à restaurer un climat de confiance avec les partenaires notamment bancaires, à travers la mise en place d'un cadre d'échanges qui a permis de définir des approches de collaboration concertées, fondées sur le respect des engagements.

Volet Organisation interne

Au niveau interne, les efforts ont permis d'instituer un règlement intérieur et une charte du personnel ; opérationnaliser le comité de gestion, procéder à l'audit organisationnel et des ressources humaines qui a conduit à la finalisation des fiches de poste, la mise en place d'un dispositif d'évaluation du personnel par les performances et l'élaboration d'un plan de formation triennal ainsi que l'organisation des actions de formation dans différents domaines (management, passation de marchés, prévention de la fraude, atelier sur la méthodologie



d'évaluation axée sur les performances, etc...). De même, l'ensemble des procédures ont été formalisées et validées par le Conseil d'Administration.

Volet Digitalisation des processus

A cela on peut ajouter également l'amélioration de l'efficacité opérationnelle avec l'optimisation des processus à travers notamment leur digitalisation : la conception d'un dispositif automatisé et intégré de gestion de l'ensemble des logements sociaux, de la phase attribution jusqu'au paiement du loyer, en passant par la gestion des événements tels que les impayés ou le décès ; la conduite d'un vaste chantier de digitalisation des processus qui a abouti à l'implémentation de 5 solutions destinées à assurer une plus grande efficacité dans le traitement des opérations ainsi qu'une meilleure supervision des activités.

Volet Dispositifs de contrôle

Il y a également eu un grand effort d'organisation du travail et de consolidation des dispositifs de contrôle. Cela a conduit à la

formalisation de l'ensemble des procédures et leur validation par le Conseil d'Administration ; l'implémentation du dispositif de contrôle interne et la mise en œuvre effective des activités de contrôle dans les différents départements de l'OMH ; le recrutement d'un Commissaire aux comptes et la certification des états financiers depuis 2019 ; la mise en conformité de la nomenclature budgétaire aux exigences du décret n° 2018-0009/P-RM du 10 janvier 2018 portant règlement général de la comptabilité publique ; la mise à jour de la comptabilité, rattrapage de deux (2) années de retard accusé dans la production des états financiers.

Volet Plan de relance

Environ cent quinze (115) milliards de FCFA de contribution de l'Etat dans le cadre du plan de relance

La consolidation de la situation financière par l'élaboration sous la houlette des départements de l'habitat et des finances, du plan de relance de l'OMH adopté par le Conseil des Ministres en décembre 2021, prenant en charge l'ensemble des engagements ainsi que les travaux restant à réaliser.

Volet Augmentation des recettes

Grâce aux efforts consentis sur la période de son mandat, l'OMH a pu fortement augmenter

son niveau des recettes avec la mise en location/cession de près de 6.000 logements à Bamako et à l'intérieur du pays (Kayes Ville, Kangaba, San, Sikasso ville, Koutiala, Sévaré, Djéné, Koro, Bankass, Bandiagara) ; la mise en œuvre vigoureuse des actions de recouvrement des loyers des logements sociaux qui a permis de relever significativement le montant des collectes pour atteindre plus de 4 milliards de FCFA en 2021 ; le démarrage effectif de la cession directe des 1200 logements sociaux à travers un nouveau schéma sécurisé prévoyant l'étalement du prix sur 15 ans après le règlement d'une avance de 15% ainsi que des frais d'assurance (plus de 700 logements ont déjà fait l'objet de réservation).

On peut également citer à ce niveau la proposition d'un nouveau schéma de mise en valeur des équipements marchands situés sur les sites des logements sociaux dans le but de générer des ressources nouvelles pour l'OMH.

Volet Réduction des dépenses

L'OMH a, grâce à une meilleure allocation des ressources, maîtrisé ses dépenses de fonctionnement sur la période avec une réduction de plus de 60% entre 2018 et 2019 ; réglé des arriérés de dettes fournisseurs au titre des années 2017 à 2020 et assuré la prise en charge continue des dépenses pour les années suivantes dont près de 2 milliards de FCFA pour

2021 ; réglé des dettes fiscales et sociales accumulées avant 2019 pour plus de 400 millions de FCFA.

Volet Refonte Modèle économique

La refonte du modèle économique à travers la proposition d'un nouveau schéma de financement des programmes de logements sociaux axé sur l'adaptation du dispositif du prêt acquéreur (nouveau schéma validé par le conseil des ministres en octobre 2021).

Cela permettra d'intensifier l'implémentation des programmes de logements en mettant à profit des mécanismes innovants de financement et de garantie et en ayant recours à de nouvelles formes de structuration qui prennent notamment en compte la valorisation foncière.

Volet Adaptation de l'offre de logements

L'adaptation de l'offre de logements aux attentes des parties prenantes à travers la proposition d'un nouveau concept pour les programmes de logements sociaux. L'organisation d'un concours d'architecture a permis de sélectionner un programme type de 1.000 logements de différentes typologies (maisons basses, duplex, appartements) et de différents standings, en tenant mieux compte des contraintes en matière d'urbanisation, des attentes des bénéficiaires et en veillant à une allocation optimale des ressources publiques

Volet Renforcement du parc

Plusieurs travaux ont permis de renforcer le parc existant de logements : la réalisation de près de 2500 logements (réceptionnés ou en cours de réception) sur la période 2019 à 2022 ; la remise en état de près de 4500 logements à Bamako et dans les localités de l'intérieur (Kayes Ville, Kangaba, San, Sikasso ville, Koutiala, Sévaré, Djéné, Koro, Bankass, Bandiagara ...) ; le recensement des occupations illicites des logements sociaux ; le renforcement du dispositif de gardiennage des logements sociaux (en multipliant par 5 le nombre de gendarmes dédiés à la surveillance du site de N'Tabacoro) ; l'identification avec l'appui des services techniques, de nouvelles réserves foncières destinées à la réalisation de nouveaux projets de logements sociaux.

Seydou Koné



L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



**INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE**



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

L'argent-roi dans les élections : La bataille oubliée du projet de loi électorale (suite et fin)



IV. Le potentiel corruptif du parrainage de la présidentielle est accru par le rajout de la présentation citoyenne

Cyniquement parlant, le projet de loi électorale innove par le rajout du parrainage citoyen au potentiel corruptif des élections en préconisant « la signature d'électeurs représentant au moins 0,3% du fichier électoral général, électeurs devant être inscrits au moins dans onze (11) Régions ou dans le District et dix (10) Régions à raison de deux mille au moins par Région ».

AUCUN ENSEIGNEMENT TIRE DE LA BOURSE MAFIEUSE DE SIGNATURES DES DEPUTES ET CONSEILLERS COMMUNAUX

Dans quelle logique s'inscrit cette volonté d'embarquer le pays dans un nouveau parrainage citoyen de la présidentielle déjà somno-

lente dans le nid de corruption politique aggravée de son système de parrainage politique par 10 députés au moins ou 5 élus communaux au moins dans chacune des régions et dans le District de Bamako.

Quels enseignements a-t-on tiré du système pourri de parrainage par les députés et les élus locaux qui n'a plus rien de républicain et qui s'est transformé en marché corrompu de signatures se négociant comme sur une bourse mafieuse, moyennant espèces sonnantes et trébuchantes évaluées en millions de FCFA? En sachant que le candidat présidentiel achète parfois en millions de FCFA des députés peu honorables et conseillers communaux, à quel cours de la signature faudrait-il s'attendre en ce qui concerne les futurs électeurs totalisant « 0,3% du fichier électoral général »? A combien vont-ils se brader sur le marché noir potentiel de trafic de signatures, surtout que la bourse des députés peu honorables sera fermée lors de la toute prochaine élection prési-

dentielle.

La dérive corruptive choquante du parrainage politique des élus connue de tous, aurait dû servir de leçon au projet de loi électorale ne serait-ce que dans le sens de la recherche de verrous susceptibles d'y mettre un terme. Le risque est évident que le système de parrainage constitutionnellement boiteux de l'élection présidentielle déjà entaché par la corruption des élus, ne le soit davantage avec la corruption citoyenne d'électeurs.

LE PARRAINAGE CONSTITUTIONNELLEMENT SUSPECT

Les promoteurs du nouveau parrainage citoyen savent-ils seulement qu'au regard de la jurisprudence de l'Arrêt n°96-003 du 25 octobre 1996, celui-ci ne fait qu'en rajouter à la forte suspicion d'inconstitutionnalité qui plane déjà sur le système de parrainage en vigueur introduit par la loi électorale n°06-044 du 04 sep-

tembre 2006?

Ne faudrait-il pas gentiment rappeler ici que l'Arrêt n°96-003 du 25 octobre 1996, avait retoqué le parrainage introduit par la loi électorale du 27 septembre 1996 sur la base de la violation des articles 26 et 27 alinéa 1er de la Constitution?

Qu'est-ce qui prouve aujourd'hui que le système de parrainage de la loi électorale du 04 septembre 2006 non soumise à la censure du juge, n'a pas méconnu l'Arrêt n°96-003 du 25 octobre 1996.

LE PARRAINAGE CITOYEN POUR QUEL NOMBRE MAXIMUM DE CANDIDATURES PRÉSIDENTIELLES?

Si en tant que système de filtrage, le parrainage se veut un moyen d'éviter la pléthore de candidatures à une élection, ce mythe n'est généralement pas avéré dans les faits.

On rappellera simplement qu'il découle de la combinaison des deux formes de soutien vigueur au Mali (5 élus communaux dans chacune des régions et dans le District de Bamako et 10 députés) que le nombre théorique de candidatures présidentielles possibles est de 14(au titre des députés) auxquelles il faut ajouter 26(au titre des élus communaux), c'est-à-dire 40 au total. Théoriquement, le système de parrainage en vigueur limite le nombre de candidatures à 40. Ce qui est pour le moins excessif. Mais il est vrai aussi que cette approche théorique doit être nécessairement relativisée pour la bonne raison que tous les élus habilités ne parrainent pas et que parmi ceux qui parrainent, la répartition est très inégale entre candidats présidentiels.

En tout état de cause, le nouveau parrainage citoyen doit pouvoir se prévaloir, en termes chiffrés, de son effet réducteur même théorique, sur le nombre de candidatures présidentielles ?

Le rajout du nouveau parrainage citoyen tablerait sur quel nombre maximum de candidatures à l'élection présidentielle ? On aimerait bien le savoir.

Dr Brahim FOMBA, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)

Situation politico-sécuritaire du Mali : La MODELE-MALI s'inquiète de l'isolement du pays la situation à la loupe de la veille citoyenne

La Mission d'Observation des Élections au Mali (MODELE-Mali) a publié son rapport hebdomadaire de la semaine du 04 au 11 juin 2022. Un rapport qui revient sur les activités en rapport avec la situation nationale à l'interne mais aussi les tractations entre notre pays et ses voisins, notamment la CEDEAO. Le Rapport hebdomadaire de MODELE-Mali c'est aussi des recommandations visant à guider et à inspirer les autorités de la Transition dans la prise de décision.



Ainsi, sur le terrain, l'observation de l'évolution de la situation politique laisse comprendre, selon la MODELE-Mali, que le dialogue est maintenu entre Bamako et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Elle en veut pour preuves le son communiqué final de la conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, tenue le 4 juin 2022 à Accra au Ghana, dans lequel les efforts déployés par le médiateur Goodluck Jonathan en vue de l'obtention d'un chronogramme acceptable et propre à assurer un retour rapide à

l'ordre constitutionnel au Mali ont été salués. Goodluck Jonathan qui est du reste attendu au Mali.

Si le sommet a décidé de maintenir les sanctions imposées le 09 janvier 2022 et de poursuivre le dialogue dans le but de parvenir à un accord devant permettre la levée progressive des sanctions à condition que la transition malienne puisse fournir un chronogramme, les Chefs d'États ont cependant décidé d'examiner la situation du Mali lors de son prochain sommet ordinaire du 03 juillet 2022, tout en invitant le Médiateur à poursuivre ses efforts en vue de finaliser les discussions avec les au-

torités de la Transition. En réaction au communiqué de la CEDEAO, note la MODELE-Mali, les autorités maliennes ont publié le décret n°2022-0335/PT-RM du 6 juin 2022 fixant la durée de la transition à 24 mois à compter du 26 mars 2022.

Si la CEDEAO a pris acte de ce décret le 07 juin 2022 et a regretté cette décision des autorités maliennes alors que les négociations se poursuivent entre les deux parties pour parvenir à un consensus, le fait pour elle de laisser entendre que la médiation continue en vue de parvenir à un consensus, prouve que le pont n'est pas coupé, selon la MODELE-Mali, qui touche au passage le fait que le Conseil National de Transition (CNT) a pris acte du décret portant prolongation de la transition à 24 mois et a apporté son soutien aux autorités à travers un communiqué en date du 07 juin. Par contre, quant à la prolongation de la Transition, la MODELE-Mali note que le Cadre d'échanges des partis politiques et regroupements de partis politiques pour une transition réussie regrette l'absence d'inclusion à cette prise de décision. Le Cadre qui demande de ce fait aux autorités de la Transition de soumettre un chronogramme accepté de tous les acteurs maliens

et de trouver un compromis avec la CEDEAO pour la levée des sanctions. Le Cadre réitère en outre ses propositions de mise en place d'un gouvernement inclusif avec un Premier ministre neutre et une feuille de route consensuelle pour une durée de Transition n'excédant pas 12 mois, et invite le médiateur de la CEDEAO à plus d'inclusivité dans la recherche de solution en associant toutes les parties prenantes, y compris la classe politique, afin d'aboutir à un chronogramme consensuel. Par ailleurs, la MODELE-Mali fait mention du fait que le Président en exercice de l'Union Africaine, Macky Sall a, dans une interview en date du 9 juin, suggéré aux autorités de la Transition du Mali de produire un chronogramme électoral sur la durée des 24 mois, afin de donner plus de chance pour la levée des sanctions lors du prochain sommet. Pour ce qui concerne les élections et les réformes, la MODELE-Mali regrette que la commission Lois du CNT a proposé, dans le cadre de ses écoutes sur le projet de loi électorale, de faire un retour public aux structures et personnalités écoutées suite aux nombreuses recommandations formulées, sans pour autant préciser une date. La MODELE-Mali note aussi

que le Président de la Transition a pris un décret en date du 10 juin 2022, portant création, mission, organisation et fonctionnement de la commission de rédaction de la nouvelle Constitution.

Sur le plan sécuritaire à contrario, de violents combats ayant opposé l'armée malienne, appuyée par le Groupe d'Autodéfense Touaregs Imghad et Alliés (GATIA) et le Mouvement pour le Salut de l'Azawad (MSA), et les combattants de l'État Islamique au Grand Sahara (EIGS) à Ménaka inquiètent la MODELE-Mali.

En conclusion, la MODELE-Mali recommande aux autorités de la Transition : De continuer le dialogue avec la CEDEAO pour la levée des sanctions qui pénalisent le peuple malien et de publier dans les meilleurs délais un calendrier électoral ; De mieux communiquer vis-à-vis du public sur le processus d'adoption de la nouvelle loi électorale au niveau du CNT ; D'assurer un large consensus politique autour des réformes électorales et constitutionnelles au cours de la période transitoire...

Damus

Source : Notre voie



Top live, une nouvelle visibilité pour les artistes, musiciens et instrumentistes : Retrouvez chaque mois Manken sur ORTM 1 pendant 90 minutes en 100% live

Une nouvelle émission à mettre au crédit du directeur Hassane Baba Diombélé pour changer le visage de l'ORTM.

Depuis son arrivée en février 2021 à la tête de l'Office Radio Télévision du Mali (ORTM), le jeune patron Hassane Baba Diombélé alias Erick se bat au quotidien pour

changer le visage de notre télévision d'Etat à travers de nouvelles émissions plus attractives. On peut énumérer entre autres : Top live, Grin de midi, Cocorico sur ORTM 2. L'émission

Top live est un autre format de l'émission Top étoile. Elle sera animée par Manken.

C'est parti pour les mélomanes, les amoureux de la musique du Mali pour une autre aventure sur l'ORTM1. Top live est une grosse production musicale de 90 minutes en 100% live. C'est une toute nouvelle émission télévisée, inspirée de l'ancienne émission Top étoile. Cette initiative innovante de la direction de l'ORTM met en lumière les talents de nos artistes à travers des compositions en live. Lors du lancement de l'émission, le Directeur Général Hassane Baba Diombélé n'a pas caché sa satisfaction. Il s'est dit heureux de présenter son nouveau produit au public. Le produit sera présenté aux téléspectateurs une fois par mois.

SIDI DAGNOKO, un partenaire dira que cette nouvelle émission permet aux artistes musiciens et instrumentistes de se produire devant un public.

Bassékou Kouyaté et sa femme étaient les invités de ce premier numéro dont l'enregistrement a eu lieu samedi au Centre International de Conférence de Bamako animé par Manken. La nouvelle émission viendra sans doute combler un grand vide. Si de nombreux grands artistes hésitent à se produire sur Top étoile, avec Top live ils seront au rendez pour le plus grand bonheur des téléspectateurs. Le nouveau Directeur Hassane Baba Diombélé s'investit depuis son arrivée à donner un nouveau visage à la télévision malienne.

Fousseyni SISSOKO
Source : Notre voie



Menaces de sanction de la CEDEAO, Dalein, CRIEF (RG) : Les vérités du Dr Zotomou au CNRD



Le fait de n'avoir pas écopé de sanctions au sortir de la dernière conférence des chefs d'Etat de la CEDEAO ne signifie pas que la junte guinéenne est à l'abri. C'est du moins la lecture de Dr Edouard Zotomou Kpogomou, président de l'Union Démocratique pour le Renouveau et le Progrès (UDRP). Il l'a fait savoir dans l'émission Mirador de la radio Fim Fm ce mercredi 15 juin. « Nous pensons effectivement que le CNRD est en sursis. S'il n'y a pas eu de sanctions, c'est certainement parce que nous sommes en train de leur donner encore du temps pour pouvoir se racheter. Sinon, les conditions que nous voyons en Guinée ne sont nullement comparables aux conditions qu'on trouve au Mali ou au Burkina Faso. Donc, on ne peut pas s'attendre à ce qu'on leur fasse des concessions beaucoup plus conciliantes. Nous attendons qu'il y ait quelque chose. Ce n'est pas notre souhait à nous et c'est la raison pour laquelle au départ on leur a demandé d'être en accord avec tous les acteurs politiques et les acteurs de la société civile afin qu'on puisse ensemble résoudre cette question de transition. »

A propos de l'attitude de la junte, même après la non-prise de sanction contre la Guinée, le leader de l'UDRP déclare : « je pense que nous n'avons rien à gagner en faisant un bras de fer avec la CEDEAO. Nous n'y avons rien à gagner. Parce que si vous avez remarqué, il n'y a pas eu de sanction, mais en même temps, il n'y a pas eu un communiqué final disant que voilà les décisions prises. C'est une déclaration qui a été assortie de beaucoup de recommandations. Généralement, les rencontres de la CEDEAO ne viennent pas avec des recommandations. C'est simplement parce qu'ils veulent se rassurer que nous comprenons effectivement l'impact s'il y a des sanctions. »

A ceux qui brandissent l'indépendance monétaire pour minimiser les éventuelles conséquences, Dr Zotomou répond : « l'argument ne tient pas la route dans la mesure où si vous pensez que vous avez votre propre planche à billet et que quand on bloque les frontières terrestres, les frontières maritimes, les frontières aériennes, vous aurez une sorte de réduction dans le flux de échanges. Quand cela

se fait, même la douane qui est supposée apporter la part du lion en ce qui concerne les recettes, aura du mal à remplir sa mission. Dans ces conditions, il y aura beaucoup de difficultés. Et finalement, c'est la planche à billet qu'on va utiliser pour payer les fonctionnaires. »

Concernant Cellou Dalein Diallo et la CRIEF, Dr Zotomou n'exclut pas de l'acharnement contre le président de l'UFDG. «...Très franchement, nous avons des pensées de ce genre. Nous avons pensé qu'avec un certain acharnement, ce qu'on cherche, on ne le dit pas ouvertement, mais ça se voit et ça se sent. Nous avons dit qu'à un moment donné, quand on doit envoyer un bataillon pour déposer une lettre d'éviction à un tenant, ça veut dire beaucoup de choses. Et au moment où la justice est saisie d'un dossier qui est en litige, on oublie que la justice devrait se prononcer et on entreprend d'autres actions... », explique-t-il. Précisant de passage que « l'ANAD n'est pas impliquée directement dans ce programme. »

Source : GuinéeNews

Groupe consultatif PND 2021-2025 (RCI) : 15 706 milliards de FCFA d'engagements obtenus sur un objectif de 9 335 milliards de FCFA

Abidjan, Sur un objectif initial de 9 335 milliards de FCFA, le Groupe consultatif pour le financement du Plan national de développement (GC PND) 2022 - 2025 a permis de mobiliser 15 706 milliards de FCFA, soit un taux de mobilisation de 168,25%, a annoncé le Premier ministre, Patrick Achi le 15 juin 2022, à Abidjan.

Le Chef du Gouvernement s'est félicité du succès du GCPND 2021 - 2025, et a annoncé que d'autres engagements de partenaires multilatéraux et bilatéraux sont attendus dans les jours prochains.

Bien que le GCPND ait largement dépassé l'objectif fixé qui était de 9 335 milliards de FCFA, Patrick Achi a insisté auprès de la communauté d'investisseurs privés à prendre une part active dans le financement du PND 2021 - 2025 dont le montant global est estimé à 59 000 milliards de FCFA.

Plus tôt dans la journée, le chef du gouvernement a rassuré les partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi que les investisseurs privés sur l'exécution du Plan national de développement (PND) 2021 - 2025 dans le strict respect du principe de viabilité et de soutenabilité

de la dette publique.

Selon Patrick Achi, ces investissements aussi bien publics que privés, nécessiteront un changement de paradigme, notamment de gestion et de gouvernance des projets d'investissements.

Cela va impliquer, au niveau de l'administration publique, l'amélioration de l'efficacité de la dépense, des gains d'efficience grâce à la digitalisation, le renforcement de la transparence et de la redevabilité, une lutte ferme et absolue contre toute forme de corruption, et enfin, une évolution qualitative des ressources humaines afin d'épouser « l'approche-résultat » dans la conduite des projets et programmes. Poursuivant, le Premier ministre a indiqué que le Gouvernement a décidé de faire de l'amélioration de la capacité d'absorption des financements un enjeu stratégique de son action. Il en veut pour preuve, la mise en place de la Plateforme numérique de Suivi des Investissements Publics, destinée à apporter une réponse aux partenaires de développement, aux administrations publiques et aux populations sur l'état d'exécution en temps réel des projets, pour établir un lien direct entre les rap-

ports financiers et l'évolution physique sur le terrain des projet.

"Il nous faudra d'autre part changer notre gouvernance, transformer notre administration, son efficacité et sa culture, pour en faire l'allié permanent du secteur privé, et in fine repenser le rôle de l'État qui, outre ses missions fondatrices et régaliennes, devra demain être plus proactif, prenant des initiatives pour booster le secteur privé dans les champs où le pays possède des avantages comparatifs, là où des filières de compétitivité existent", a-t-il dit. Non sans insister sur la nécessité pour le Gouvernement de renforcer le rôle moteur du secteur privé, qui devra représenter par ses investissements 30% du PIB d'ici 2030.

Le Plan National de Développement 2021-2025 est le premier étage concret, structuré et planifié de l'ambition des autorités ivoiriennes de faire de la Côte d'Ivoire, d'ici 2030, un pays à revenus intermédiaires de la tranche supérieure.

Source : news.abidjan.net



« Tout ce que nous consommons vient de nos parcelles » : Au Sénégal, l'agroécologie au service de l'indépendance des femmes

Des femmes ont planté, en avril 2022, des oignons au milieu des arbres fruitiers dans le périmètre maraîcher du village de Tawafal, dans le bassin arachidier du Sénégal, au centre du pays. THÉA OLLIVIER



Les Africaines, actrices clés de la sécurité alimentaire (2/3). Le secteur agricole représente 30 % des emplois sénégalais, assurés par une majorité de femmes.

A perte de vue, des acacias et des baobabs peuplent la savane poussiéreuse du bassin arachidier, cette large zone d'agriculture pluviale située au centre du Sénégal. Mais à l'approche du village de Tawafal, 120 km à l'est de Dakar, c'est un autre paysage qui attire l'œil du visiteur : six hectares de parcelles verdoyantes plantées d'aubergines, d'oignons, de tomates ou encore de laitues. La zone avait

été abandonnée par les hommes en 2017, car pas assez productive, mais les femmes du coin s'y sont accrochées et aujourd'hui 170 d'entre elles en assurent la culture.

« Nos maris sont partis mais nous avons trouvé un accompagnement pour apprendre de nouvelles pratiques agroécologiques bien plus rentables », se félicite Woré Diouf, mère d'une fratrie de huit. Au total, 40 % de ses récoltes sont dédiées à l'autoconsommation, le reste à la vente. « Tout ce que nous consommons vient de nos parcelles. L'argent que j'utilisais avant pour acheter des légumes au marché, je

le mets maintenant dans une tontine [système traditionnel d'épargne collective], dans l'école ou la santé des enfants », explique l'agricultrice, qui a également pu investir dans un élevage de poulets.

Au Sénégal, le secteur agricole contribuait à hauteur de 9,4 % au PIB national en 2019, selon l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). Un secteur qui représentait 30 % des emplois sénégalais, selon la Banque mondiale. Mais nombreuses sont les femmes à être confrontées à une plus faible productivité que les hommes, faute d'accès

à la terre et aux moyens de financement alors qu'elles ont plus d'impact sur les enfants et leur environnement.

« Je suis moins dépendante »

Installée au Sénégal depuis 2009, l'ONG Agrisud International, qui promeut l'agroécologie, a ainsi décidé de miser sur les femmes pour développer un programme d'appui à la diversification maraîchère dans le bassin arachidier. Le projet part d'un constat : durant la saison des pluies, les monocultures d'arachide, de mil et de niébé (variété de haricot très courante en Afrique) s'imposent mais elles sont en pleine chute de production à cause de la sécheresse, de la salinisation des sols et du changement climatique. En tout, quinze sites de maraîchage ont été lancés par l'ONG à travers le pays.

Confrontée à des revenus en baisse, Khady Ngom Djib, agricultrice de 32 ans et mère de deux enfants, a rejoint le projet de Ndérep. Après seulement quelques mois, elle peut manger ses légumes et les vendre dans le village de 11 000 habitants. Son mari lui a acheté les premières semences et paie encore les factures d'eau de la parcelle, mais « je suis moins dépendante de lui. Je peux gérer la maison de façon plus autonome », se félicite-t-elle.

Pour diversifier leurs revenus et participer à la restauration des terres autour de chez elles, les femmes ont aussi planté des arbres fruitiers comme des citronniers, ainsi que des allées de moringa, un arbre aux multiples propriétés médicinales. Ndeye Gningue, une des 123 agricultrices engagées dans le projet, est justement en train de récolter les petites feuilles vertes, qu'elle va ensuite faire sécher et piler pour en faire une sauce. « On le mange avec le couscous, c'est très bon et riche pour nourrir les enfants », précise-t-elle.

Le soutien à l'activité des femmes s'est aussi porté sur l'achat d'un séchoir. Ce jour-là, étalés sur son plateau coulissant, 8 kg de couscous de mil se déshydratent au soleil, protégés du vent par les parois en Plexiglass. « Avant je laissais les céréales ou le moringa sur une table dans ma chambre mais ce n'était pas hygiénique, entre la poussière, les enfants et les poules qui entrent dans la pièce, explique Khady Ngom Ablaye Diack. Et puis cette nouvelle technique conserve plus longtemps

les aliments, qui gardent leurs valeurs nutritives. »

Investir dans le renforcement de compétences des femmes rurales et leur donner accès à du matériel a aussi pour objectif de réduire leur départ vers les grandes villes où elles vont chercher de quoi compenser la perte de revenus issus des grandes cultures d'arachide, due au manque d'eau et à l'appauvrissement des sols causés par le changement climatique et la surexploitation des terres. « Elles peuvent maintenant gagner leur vie en travaillant sur place, ce qui leur permet à la fois d'encadrer les enfants à l'école, mais aussi de contribuer à la sécurité alimentaire de leur village », explique Louis-Etienne Diouf, chef de projet à Agrisud.

Biofertilisants maison

Les femmes sont aussi, selon lui, davantage réceptives au tournant vers l'agroécologie, ces méthodes qui se veulent respectueuses de l'environnement pour garantir une production plus durable et nourrissante sur le long terme. Les agricultrices ont par exemple appris à confectionner des biofertilisants à partir de feuilles de neem et de leucaena, d'ail ou de piment. Dans chaque parcelle, le compost recyclé a remplacé les engrais chimiques.

Une attention aux pratiques alternatives qui

s'explique aussi par leur impact sur leur propre mode de vie. « Le fardeau du changement climatique repose sur les femmes, fait remarquer Thérèse Mbaye, chargée de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles au sein du Réseau national des femmes rurales du Sénégal, qui regroupe une centaine d'organisations. Ce sont elles qui se démènent à chercher à manger quand les sols sont appauvris, qui sont responsables des enfants qui tombent malades à cause de la pulvérisation de pesticides dans les champs, ou qui s'occupent de ramasser les déchets organiques et fumiers quand elles balaient la cour de leur maison. »

La militante observe d'ailleurs que les femmes sont de plus en plus nombreuses dans les comités villageois ou les conseils municipaux pour défendre leurs droits et développer leurs communautés. Au cœur de la gestion du foyer, elles ont tendance à investir leur argent dans la nourriture, la scolarité, la santé des enfants, ou à mettre de côté en cas de problème. « Alors que les hommes vont le dépenser pour leurs besoins personnels », continue la militante, dont l'autre combat est l'accessibilité au foncier pour les femmes afin d'y pratiquer l'agroécologie.

Source : le monde.fr



Football : Ces Aigles qui pourront changer de club cet été

Après les deux journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Total Energies Côte d'Ivoire 2023 dont les hommes du sélectionneur Éric Sékou Chelle ont réussi avec brio, plusieurs joueurs de l'équipe nationale du Mali pourront changer de club cet été. Il s'agit notamment du milieu de Brighton qui passera une visite médicale à Tottenham, du milieu de terrain d'Alhly d'Égypte, convoité par plusieurs clubs européens dont Galatassaray et Ajax. Ensuite, Mohamed Camara qui, à son tour, pourrait rejoindre la Premier League...

Selon le site malien d'informations sportives Référence14sport.ml, Yves Bissouma aurait conclu un accord d'environ 30 millions d'euros avec Tottenham. « Convoité par toutes les grosses cylindrées de la Premier League anglaise, Yves Bissouma pourrait finalement rejoindre Tottenham cet été. Le milieu de terrain international malien aurait conclu un accord d'environ 30 millions d'euros (20 milliards FCFA). Il devrait passer sa visite médicale cette semaine. Sauf nouveau rebondissement dans le dossier, le joueur de Brighton devrait s'engager pour 5 ans avec les Spurs, qualifiés pour la Ligue des Champions 2022-2023 ».

Par ailleurs, celui qu'on surnomme en Égypte le « chat noir » pourrait lui aussi quitter cet été le championnat pour rejoindre l'Europe. « Le teigneux milieu de terrain international malien Aliou Dieng (24 ans), pourrait changer d'air cet été, après plusieurs années de loyaux services sous les couleurs d'Al Ahly du Caire où il a remporté 2 Ligue des Champions africaine. Après le départ de leur désormais ex-entraîneur sud-africain Pitso Mosimane, les Diables rouges seraient prêts à vendre celui qu'on surnomme en Égypte le « chat noir ». Sous contrat jusqu'en 2026, le joueur intéresserait Galatassaray, Ajax ou encore Fulham. Il est évalué à 10 millions d'euros (6,5 milliards) », rapporte Référence14sport.ml.

Red Bull Salzburg pourrait perdre un de ses joueurs clés. Il s'agit notamment du milieu international malien, Mohamed Camara, qui a réalisé lors de deux premières journées des éliminatoires de la CAN 2023 une très belle performance. « Ce n'est un secret pour personne, Mohamed Camara "Tiamantié" adore

la Premier League anglaise, même s'il figure sur les tablettes de plusieurs grosses cylindrées européennes. Brighton qui va laisser Yves Bissouma rejoindre Tottenham, jette son dévolu sur le milieu de terrain du Red Bull Salzburg. Mais, les Seagulls devraient faire face à la concurrence de Leeds United, qui s'intéresse également au joueur, dont la valeur marchande est désormais estimée à 27 millions d'euros (plus de 17,8 milliards FCFA) par transfert », souligne le média malien.

Par ailleurs, le jeune milieu de terrain malien de 20 ans, Mohamed Sacko, a, lui, quitté Sao Martinho pour s'engager en faveur de Felgueiras FC. « Alors qu'il figurait sur les tablettes de certains clubs de la Primeira Liga, le jeune milieu de terrain malien Mohamed Sacko (20 ans) a finalement rejoint une autre formation

de la 3ème division portugaise. En effet, il a quitté Sao Martinho pour s'engager en faveur de Felgueiras FC. La durée du contrat est de 2 ans », a-t-il indiqué.

Salernitana (D1 italienne) à son tour doit convaincre le milieu international malien, Lassana Coulibaly, de rejoindre ses rangs. « Le nouveau directeur sportif de Salernitana (D1 italienne), Morgan De Sanctis, tente de résoudre l'affaire liée à Lassana Coulibaly. L'intention est de trouver un accord pour le renouvellement du joueur, selon Sky Sport Italie. À rappeler que Bologne profite également de cette situation pour convaincre l'international malien de rejoindre ses rangs », explique-t-il.

En fin, le jeune milieu de terrain international malien, Cheick Doucouré pourrait rejoindre la Premier League anglaise si son RC Lens et le club anglais Crystal Palace parviennent à trouver un terrain d'entente. « Le Racing Club de Lens veut un gros "Cheick" pour le transfert cet été de Doucouré. Si Crystal Palace a transmis une première offre de 17 millions d'euros (plus de 11 milliards FCFA), la direction nordiste réclame 30 millions d'euros (environ 20 milliards FCFA) pour céder son jeune milieu de terrain malien, qui est déjà « OK » avec l'écurie de Patrick Vieira. Arsenal, FC Séville ou encore Aston Villa, s'intéressent au profil du joueur de 22 ans », estime-t-il.

Ibrahim Djitteye
Source : LE PAYS





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous ne serez plus sous pression comme vous l'aurez été. Enfin libéré d'un certain nombre de contraintes, vous pourrez progresser comme vous l'entendrez sans avoir quelqu'un en permanence sur votre dos pour vérifier la qualité de votre travail.

Vous reverrez votre échelle de valeurs. Plus terre-à-terre, Uranus en Taureau vous invitera à repenser votre rapport à l'argent. Sans vous détacher du matériel, vous y accorderez moins d'importance. Vous envisagerez votre avenir financier sereinement.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Au contact de Pluton et de Saturne, votre volonté comme votre ambition seront renforcées. Vos projets avanceront et si vous faites des propositions, elles seront accueillies favorablement. Vous pourriez aussi accéder à un poste beaucoup plus valorisant.

Vous passerez à la vitesse supérieure en cumulant des bénéfices. Votre projet lancé sur la pointe des pieds connaîtra un succès inespéré, avec un enjeu financier important à la clef. Tablez aussi sur un placement judicieux dont vous tirerez profit.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une nouvelle tâche démarre. Elle est vécue avec facilité. Un collègue peut vous assister et vous aider à avancer. L'arrivée de la complicité vous apporte un encouragement. La journée apporte une satisfaction à travailler. Vous sentez une reconnaissance.

Le climat reste aux dépenses. Elles ont un lien avec une sortie. Pour séduire, vous pouvez faire du shopping. L'inquiétude liée aux finances disparaît. Vous vivez avec sérénité votre relation à l'argent en payant les factures et en vous faisant aussi plaisir.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les fortes dissonances de Jupiter pourront provoquer une baisse d'activité, engendrer une période de chômage, ou une mise en cause de la qualité de votre travail... Dans tous les cas, vous devrez garder votre sang-froid et défendre votre bifteck !

À cause d'un avis à tiers détenteur, d'une saisie administrative, ou d'un courrier en provenance d'un huissier, vous ne disposerez pas de la totalité de vos biens ou de vos revenus, un peu comme si tout était bloqué ou en attente !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez les moyens de sortir d'une impasse. Une tendance jouera en votre faveur montrant une aide qui vous sera salutaire. Il sera dans votre intérêt, sans trop forcer, de créer des contacts, de solliciter des entretiens pour trouver un arrangement.

Grâce à l'expertise généreuse de vos planètes, vos rentes d'argent seront stables, ce qui devrait vous permettre de faire tourner votre budget sans difficultés. Quant à Mars, il vous conseillera sur des placements à privilégier. Faites-lui confiance.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous aurez du pain sur la planche. Votre activité tournera au ralenti et il vous faudra trouver une solution pour accélérer la cadence. S'il y a des contraintes, vous parviendrez à tirer votre épingle du jeu et évoluer en fonction des événements.

Vous serez pressé et impatient d'obtenir rapidement des euros, des résultats financiers intéressants. À part si vous travaillez à votre compte, auquel cas, vous aurez des idées pour augmenter vos ventes, mais ne récolterez pas tout de suite de l'argent.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une nouvelle affaire pourrait vous être proposée. Elle peut avoir un lien avec un poste commercial. Du changement arrive et il vous apporte une satisfaction longtemps attendue. Vous démarrez une nouvelle orientation. Elle fait appel à vos compétences.

Vos finances sont rassurantes suite à une bonne nouvelle professionnelle. Des moments de sérénité vous accompagnent. Malgré les dépenses, vous continuez de rester optimiste à propos de l'argent. Continuez de gérer la trésorerie avec prudence et tout ira bien.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les avantages liés à votre activité professionnelle seront nombreux. Ils donneront à votre carrière une meilleure assise. Vous minimiserez les problèmes et les difficultés que vous rencontrerez en chemin. Le rythme de cette journée sera assez soutenu...

Des personnages de votre entourage professionnel ou privé multiplieront les conseils à votre égard... Mise le paquet sur ce cheval, achetez ces actions ou placez une partie de vos économies en bourse... Aujourd'hui, vous ne suivrez aucune de ces recommandations !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Dopé par la puissance de Jupiter dans votre signe, vous tâcherez de vous placer en avant afin que l'on remarque vos talents. Ce qui sera retenu par certains sera votre faculté à vous mettre sur le devant de la scène, sans tenir compte de vos collaborateurs.

Vous retrouverez votre flair pour dégoter de bonnes affaires. Vous serez aussi très réactif pour qu'elles ne vous passent pas sous le nez. Vous passerez du temps pour suivre le déroulement de toutes ces opérations, et il vous rapportera de l'argent.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre journée s'annoncera laborieuse, avec la nécessité de vous concentrer sur nombre d'aspects techniques et beaucoup de détails. Mais le jeu en vaudra la chandelle, puisque vous y gagnerez en crédit auprès de personnes influentes dans votre activité.

Avec Saturne, vous devrez appliquer un plan de rigueur. Les consignes seront claires et vous devrez ajuster vos dépenses à vos revenus, examiner de près toutes vos factures et si vous vivez en famille, demander à chacun de respecter les limites du budget.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous travaillez bien et recevez enfin la récompense. Les rapports avec la hiérarchie sont bons. La journée est favorable à négocier un contrat. Évoquez les revenus avec un de vos chefs. Proposez vos prétentions, on vous écoute. Mais la réponse sera longue.

Les dépenses continuent d'être importantes. Elles couvrent surtout les charges. Vous calculez au plus près les frais actuels. Des dépenses sont peu élevées, mais elles sont nombreuses. Une meilleure gestion est recommandée. Elle vous évitera un déséquilibre.



Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous travaillez avec votre partenaire, vous ne pourrez pas vous empêcher aujourd'hui de vous prendre la tête sur votre lieu de travail. Cela aura un effet déplorable sur vos collègues et sur les clients. Votre attitude sera peu commerciale...

En ce milieu de mois, vos finances commenceront à faire la grimace. En regardant votre liste de courses et en faisant vos comptes, vous vous apercevrez que vous ne pourrez pas tout acheter. Du coup, par dépit, mais aussi par colère, vous resterez chez vous.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23